

Bulletin
d'informations
municipales

Juillet
2018





Après une année de fonctionnement sous la Présidence de M. MACRON notre inquiétude quant à la baisse des dotations de l'Etat était bien réelle. Cette diminution conjuguée à celle de GP3A, nous a amené à réaliser une étude sur nos finances communales. M. PLEVIN, du cabinet EFG, en collaboration avec la commission finances et la DGS ont mené ce travail.

Plusieurs propositions ont été faites et validées par la municipalité. 2018 et 2019 seront des années où les investissements seront réalisés à minimum, pour pouvoir dégager de l'autofinancement par la suite.

Malgré cela des travaux sont faits actuellement dans notre cité :

- Remplacement des fenêtres du château Lady Mond occupé par le CRIR, ils sont réalisés par GP3A qui en est le gestionnaire,
- Début des travaux de construction des 8 logements sur le terrain SOLABEL, ils sont faits par Côtes d'Armor Habitat.

Avec l'obtention du label Village Etape, nous allons voir les retombées pour nos commerçants, pendant toute la saison, voire toute l'année.

Un été qui s'annonce très festif avec toutes les manifestations organisées sur notre commune. Une nouveauté, le jeudi 26 juillet, se déroulera à Belle Isle en Terre, une course cycliste internationale féminine.

De nouveaux commerçants s'installent dans notre cité, la boulangerie a été reprise. Nous continuons aussi, avec les professions de santé à rechercher un médecin, ce qui n'est pas chose facile.

Bon été, bonnes vacances à toutes et tous.

François LE MARREC,
Maire

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil municipal du 22 décembre 2017

- **Compétence Eau et Assainissement**

La compétence Eau et Assainissement sera transférée au 1^{er} janvier 2019

- **Aliénation de délaissés communaux**

Vente de 2 délaissés communaux situés à Panfourby et Coat Malouarn pour un montant de 250 €.

Conseil municipal du 22 février 2018

- **Indemnités des élus**

Baisse des indemnités des élus au 1^{er} mars 2018

- **Détermination de la redevance eau**

Cf tableaux ci-dessous pour la détermination de la redevance eau en fonction de la consommation annuelle et du diamètre du compteur

Eau		Eau		Assainissement
Prix du m ³		Diamètre compteur en mm	Tarif	Part fixe :
Tranche	Tarif			4.08 €
0 - 100	0.446 €	15	47.87 €	Part
101 - 500	0.601 €	20	47.87 €	proportionnelle :
501 - 1000	0.412 €	30	64.34 €	Indexée sur la consommation en eau soit
1001 - 2000	0.264 €	40	97.30 €	0.384 € / m ³
2001 - 6000	0.198 €	50	212.66 €	
Au-delà de 6001	0.136 €			

Conseil Municipal du 5 avril 2018

- **Approbation des comptes de Gestion et des Comptes Administratifs**
- **Vote des Taux d'imposition**
Augmentation des taux de 2.5% : Taxe d'Habitation 17.76 %, Taxe Foncière (bâti) 24 %, Taxe Foncière (non-bâti) 70.49 %
- **Eclairage Public**
L'éclairage public du nouveau lotissement (terrain SOLABEL) sera équipé d'éclairage à LEDS pour un montant à la charge de la commune de 7 200 €.
- **Motion de soutien au Comité de défense de la santé du Pays de Guingamp**

Conseil municipal du 12 avril 2018

- **Vote des budgets primitifs 2018**
- **Acquisition d'un peigne à gazon d'une valeur de 4 030 € HT**

Conseil Municipal Jeunes

“ C'est avec plaisir que nous vous présentons les jeunes du conseil municipal qui ont été élus pour un mandat de deux ans, une seule d'entre eux a été réélue : *Olivia.* ”

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux de réaliser divers projets à leur côté : des nouveaux comme l'achat d'un toboggan ...et aussi certains déjà mis en place telle que la chasse à l'œuf qui a été reconduite cette année le samedi 30 mars après-midi. Elle fut basée sur le même principe que l'année dernière avec des bouchons plastiques

valant un nombre de points selon la couleur. Trois catégories d'âges et un lot pour les trois premiers a été offert. Mais pas de perdant chaque enfant repartait avec un sachet de chocolats.

Malgré un temps mitigé elle a connu un franc succès !



Laura, Dimitri, Alexane, Léane, Olivia, Angélo, Baptiste (absent sur la photo Mathéo)

Travaux

Résidence du Prat Elès

Les travaux de construction de 8 logements sur le terrain de l'entreprise Solabel ont débuté.

C'est l'entreprise Catros de Lamballe qui a été choisie par Côtes D'Armor Habitat pour effectuer le terrassement et le gros œuvre. Si les délais sont respectés, la maçonnerie devrait être terminée fin juillet et les travaux fin mars 2019.

Chemin piétonnier

La deuxième tranche du chemin piétonnier a été réalisée. Une couche de sable stabilisé à la chaux est posée sur un géotextile afin que le chemin soit perméable à l'eau et pour éviter la pousse d'herbe. Le montant des travaux de 16 954 € est subventionné à hauteur de 40 % Contrat de Région et 7 % Département au titre des amendes de police.

La troisième tranche, jusqu'à la limite de Louargat sera réalisée en 2019.

Le tracteur

Le tracteur acheté en 1981, d'occasion, était en panne et nécessitait des travaux de plus de 8 000 €.

Il a donc fallu prévoir son remplacement. Après l'essai d'un tracteur neuf en location, il a été décidé de l'acheter pour la somme 22 929,60 €.

L'ancien tracteur a été vendu 2 700 €.



Salle du conseil municipal

La moquette murale de la salle du conseil municipal a été enlevée par Bruno, agent technique, qui l'a remplacée par de la toile de verre peinte. Le plafond a été rabaissé et isolé par Vincent LE GOAS, auto-entrepreneur de Plougouven. L'installation électrique a été effectuée par Gérard agent technique communal qui a installé des dalles lumineuses à Led pour éclairer la salle. L'entreprise BIET Service LTD a installé un écran et un vidéoprojecteur suspendu.



Cérémonie citoyenneté

Samedi 7 avril, les jeunes de la commune qui ont eu 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018 étaient conviés à une cérémonie de citoyenneté. Cette cérémonie permet à Monsieur le Maire de rencontrer chaque jeune nouvellement inscrit sur la liste électorale pour lui remettre sa carte d'électeur et le livret citoyen, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen. Cette année, 5 jeunes étaient concernés par cette action : Brendan, Maëlle, Justine, (absents Matthias et Marine)



Nouvelles installations

Ma Crêperie chez vous

Annaïg MERRIEN est, comme son nom ne l'indique pas, une KERVOAS. A l'évocation de ce nom bien connu chez nous, 2 mots surgissent immédiatement à l'esprit : sabot et crêpe.

Fidèle à sa famille, c'est bien sur les traces du camion de sa tante Yane que roule Annaïg depuis juin 2016. Le concept est simple mais original : c'est la crêperie qui vient chez vous !

Vous organisez un évènement, un repas en famille, entre amis ou au travail, pour 20 personnes minimum, à l'intérieur ou à l'extérieur, Annaïg vient chez vous faire ses délicieuses galettes et crêpes bio en complète autonomie.

Convivialité, authenticité et simplicité sont les maîtres mots de « Ma crêperie chez vous » et la démarche de qualité des ingrédients axée sur des produits bio les plus locaux possibles termine ce cocktail qui vous fera craquer, foi de gourmande !

Pour en savoir plus, consultez son site : ma-creperie-chez-vous.bzh

Contact : 06.74.49.27.06 – annaig.merrien@laposte.net



Une nouvelle boutique à Belle Isle depuis le mois de mai. Marine Massa vous accueillera 3 rue Saint Jacques. Créatrice de bijoux et d'accessoires de décorations diverses.

MARINE est arrivée à Belle Isle par une rencontre artistique avec Joh (<https://www.facebook.com/joh.sculpt>) dans un premier temps puis leurs univers de passionnés de dessin ont fusionné afin de créer la marque ako concept (<https://www.facebook.com/akoconcept>).

Depuis toute petite le dessin occupe une grande place dans sa vie puis assez rapidement elle s'est mise à la création de bijoux en polymère, argile, laiton en créant sa marque du nom Wenniz (<https://www.facebook.com/wennizbijoux>).

L'univers de ces deux artistes sera réuni dans cette boutique. Univers qui va de la féerie au dark poétique avec de la couleur qui attire les yeux et interroge tout en vous invitant à en découvrir toujours plus. Marine a fait sa première expo à l'âge de 16 ans, puis depuis 10 dans la création de bijoux, elle vend dans différentes boutiques à Paris et sur internet. Maintenant le nouveau défi de ces deux artistes est de proposer leurs univers à des prix accessibles afin de plaire au plus grand nombre et de se faire plaisir.

Contact : Tél. : 06/76/84/35/66 ou boutique 3 rue Saint Jacques 22810 Belle Isle en Terre



Michri, épicerie fine et salon de thé

Il y a quelques mois, Christian Oprescu originaire de Roumanie, nous faisait découvrir une partie de son pays natal en ouvrant sa cave à vins Michri. Son projet initial, faire découvrir les spécialités roumaines, prend forme avec l'ouverture il y a quelques mois d'une

épicerie fine et d'un salon de thé. L'épicerie fine propose différentes variétés de produits comme du fromage, de la charcuterie, des confitures, biscuits salés et sucrés, chocolat, et bien d'autres produits encore. C'est dans le prolongement de l'épicerie que se trouve le salon de thé. La transformation des lieux est magnifique, l'ambiance est feutrée et raffinée comme l'ensemble des espaces Michri. Le salon propose des boissons chaudes, café de la célèbre marque Lavazza, les thés Whittington, ainsi que des boissons froides, jus de fruits ou sodas. Il est également possible de commander des plateaux dégustation présentant des spécialités de la boutique. Prochainement, le salon proposera des gâteaux et viennoiseries.

Christian assisté de Florentina se feront un plaisir de vous accueillir et vous conseiller du mardi au samedi de 9h à 21h et le dimanche de 11h à 17h.



LA MI DO RE

Jérémy et Candice, vous accueillent dans la boulangerie-pâtisserie LA MI DO RE réaménagée avec goût du mardi au samedi de 7h à 20h non-stop et le dimanche de 7h à 13h30. Leur jour de fermeture est le lundi.

Passionnée par ce travail depuis sa plus tendre enfance, Candice à 14 ans, fait des études de BEP boulangerie, CAP pâtissier et un CAP vente en boulangerie et pour Jérémy un CAP boulangerie et BP en boulangerie.

Après avoir exercé leur travail en tant que salariés sur Paris et dans le secteur, ils sautent le grand pas et se mettent à leur compte pour notre plus grand plaisir.

Vous y trouverez un grand choix de pains (du pain chaud tout au long de la journée), de viennoiseries et de gâteaux traditionnels à venir goûter et savourer ...

Téléphone : 02.56.39.60.73



Ambulances DERRIEN

Depuis le début d'année, Nicolas Derrien originaire de Belle Isle, a repris la société d'ambulances et de taxis de Marc et Joëlle Pruniaux. Ils étaient installés depuis 1987, et restent salariés à mi-temps aux côtés de Nicolas. Joëlle gère plus la partie administrative.

Pour Nicolas, c'est une reconversion car après l'obtention d'un BAC pro et un BTS commercial et après avoir exercé dans une banque, il est embauché par Marc et Joëlle suite à du bouche à oreilles.

Depuis 4 ans, Nicolas travaille avec eux, a fait des formations : auxiliaire ambulancier à son CDI et obtient son diplôme d'Ambulancier d'Etat pour pouvoir reprendre la société.

Nicolas est installé : 6 rue du Pont Cunuder, Joëlle est au bureau mais en cas d'absence, ils sont toujours joignables au 02.96.43.00.44



Informations diverses



Le Marché de Noël

Pour la deuxième année consécutive, c'est la mairie qui organise le marché de Noël au mois de décembre le premier dimanche. Il aura lieu aux Halles et en extérieur. Basé sur le même principe que l'année dernière les exposants s'inscrivent auprès de la mairie et offre un lot qui sera donné à la tombola finale.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter la mairie :
02.96.43.30.38

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis (problème de voisinage, différends entre locataires et propriétaires...)

Par ordonnance de la Cour d'Appel de Rennes, Madame Odile HOMMEY-KERLAOUEZO a été nommée conciliateur de justice sur le canton de Callac. A ce titre elle assure des permanences à la mairie de Callac, sur rendez-vous au 02 96 45 81 30 et à la mairie de Bégard, sur rendez-vous au 02 96 45 20 19.

MAIRIE DE CALLAC		MAIRIE DE BEGARD	
Jeudi 5 juillet	9h30 / 17h	Mercredi 4 juillet	13h30 / 17h
Jeudi 20 septembre	9h30 / 17h	Mercredi 19 septembre	13h30 / 17h
Jeudi 18 octobre	9h30 / 17h	Mercredi 17 octobre	13h30 / 17h
Jeudi 15 novembre	9h30 / 17h	Mercredi 14 novembre	13h30 / 17h
Jeudi 13 décembre	9h30 / 17h	Mercredi 12 décembre	13h30 / 17h

Le Transport à la demande

A partir **du samedi 30 juin 2018**, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération lance le service de transport à la demande AXÉO sur son territoire.



AXÉO est organisé en 6 zones correspondant aux bassins de vie de Bégard, Belle-Isle en Terre, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux.

Après réservation auprès de la centrale de réservation la veille avant midi, un véhicule vient chercher l'utilisateur au point d'arrêt le plus proche de son domicile (défini lors de l'appel). Il le transporte jusqu'à la ville centre ou la gare (correspondance avec le TER possible) de la zone dont sa commune dépend.

AXÉO fonctionne toute l'année les jours de marché, les mercredis et samedis sur la base d'un aller-retour soit le matin, soit l'après-midi selon les zones et les horaires définis.

Le coût de ce service est de 2 € par trajet et 4 € pour un aller-retour.

Un transport de proximité

L'objectif d'AXÉO est d'assurer **un service de transport de proximité public et collectif**. Ce service est donc **ouvert à tous** y compris aux personnes à mobilité réduite et peut être utilisé pour des déplacements variés (courses, rendez-vous, loisirs...).

Pour toute information complémentaire : Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération - Service transports et déplacements
Mme Julia GERMAIN - 11 rue de la Trinité 22 200 GUINGAMP - 02.96.45.49.41 j.germain@gp3a.bzh

Mise à l'honneur des bébés

Le jour de la fête des mères, la municipalité a célébré les 7 enfants nés dans la commune entre le 1^{er} mai 2017 et le 30 avril 2018 : Gaspard, Ylias, Ezio, Auguste, Yüna, Zoé et Margot.



Un kit empreinte de main et cadre photo a été remis à chaque bébé, ainsi qu'une rose à leur maman.

Mot de l'opposition

Retour sur terre

L'opposition a fait part aux Belle-Islois à maintes reprises des dangers d'une gestion de la commune à la petite semaine depuis le début de ce mandat. Ainsi, au cours des votes de tous les budgets communaux, elle s'est abstenue ou a voté contre. On ne pouvait plus continuer ainsi. La majorité ne peut pas arguer de la surprise.... Par chance la révision des diverses dotations de l'état, prévue de très longue date n'a pas pénalisé la commune, comme on pouvait le craindre. Et pourtant la commune s'est retrouvée dans une impasse financière : négligence.... ?, désintérêt... ?

Rappelons que l'équipe en place avait mandaté un cabinet comptable en vue d'emprunter 600 000 € pour investir. Après étude financière, il s'avère que tout investissement était impossible pendant de nombreuses années encore et qu'au contraire une renégociation de la dette était indispensable, malgré l'apport issu de la vente du cabinet médical.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui après une gestion qui ne s'est

jamais préoccupée des équilibres. Pire, il va falloir prévoir un certain nombre d'économies drastiques et augmenter très sensiblement les impôts, non pas pour financer des investissements nouveaux mais pour apurer le passif.

Le contribuable Belle-Islois est donc pénalisé. Tout comme le sera l'usager. Là encore par inertie sur le service eau/assainissement, inertie à laquelle s'ajoutent des décisions contre productives. En conséquence la production d'eau par la commune est très insuffisante, la contraignant à importer des volumes dont la quantité explose ! Les tarifs sont donc condamnés à être revus également à la hausse : le contrat d'affermage avec le délégataire (la SAUR) n'est plus respecté et celui-ci fait valoir ses droits. Il augmente ses tarifs et impose par ricochet à la commune d'augmenter les siens. Concrètement, ceci se traduit sur la facture de l'usager par un surcoût de plus de 18 € sur l'année pour un foyer consommant environ 120m³ d'eau par an.....

Les élus de l'opposition : Isabelle Cosquer, Jean David, Erwan Vallée

Réponse de la majorité

La majorité en place, a souhaité réagir au mot de l'opposition, et rétablir la vérité sur les points abordés.

Nous traiter de faire « une gestion à la petite semaine » est un peu cavalier. Au début de notre mandat nous n'avons fait que continuer les dossiers déjà engagés par l'ancienne municipalité.

Les craintes, sur la baisse des dotations de l'Etat, étaient bien fondées :

- Dotation de compensation : - 13 000 €
- Dotation de l'Etat : - 17 000 €

Ce qui fait une perte annuelle de 30 000 €.

En 2011, le transfert de l'activité du château vers la Communauté de Communes a eu pour conséquences :

- Plus de rentrée d'argent pour la commune alors que les 100 000 € d'emprunts restaient à sa charge.

Conscient des difficultés financières, la majorité a réagi, a fait appel à un cabinet comptable pour renégocier les emprunts antérieurs pour arriver à un taux de 2.26 % au lieu de 3.50 % à 5.20 %.

Cette démarche, approuvée à l'unanimité en commission finances (opposition comprise) va permettre à la commune de dégager de l'autofinancement pour les années à venir.

Lors du renouvellement du contrat eau et assainissement, l'ancienne municipalité s'était engagée à augmenter son nombre d'abonnés et sa production d'eau. Nous avons en outre travaillé sur le deuxième point en achetant un premier puits, le deuxième étant en cours de négociation. Les travaux prévus vont nous permettre d'augmenter notre production.

Les propos tenus par l'opposition sont infondés et nous continuerons de mener nos dossiers dans l'intérêt des bellislois.

Manifestations de Juillet à août 2018

- Vendredi 13** Animation – Comité des Fêtes et Conseil Municipal Jeunes
Samedi 14 Concours de boules – Comité des Fêtes – Jardins du Guer
Moules Frites – Comité des Fêtes - derrière la Mairie
Retraite aux Flambeaux – Feu d'Artifice – comité des Fêtes
Dimanche 15 Bal après midi – Comité des Fêtes – Salle polyvalente
Vide grenier – Comité des Fêtes - Halles
Lundi 16 Concours de boules – Comité des Fêtes – Jardins du Guer
Jeudi 26 Course cycliste féminine
Vendredi 27 Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Juillet

- Mercredi 15** Fêtes de Loguellaou
Vendredi 31 Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Août

- Samedi 1** Fêtes de la Chapelle du Bois – concours de boules
Dimanche 2 Fêtes de la Chapelle du Bois – concours de boules - cochon Grillé
Lundi 3 Fêtes de la Chapelle du bois – concours de palet le matin – concours de boules après midi – omelette frites
Vendredi 28 Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Septembre

- Vendredi 5** Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières – Salle polyvalente
Samedi 6 Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières – Salle polyvalente
Samedi 13 Fashion Week – Ty'Hom Art – Salle polyvalente
Dimanche 14 Fashion Week – Ty'Hom Art – Salle polyvalente
Vendredi 26 Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma
Vendredi 26 Couscous à emporter – Handball Club
Dimanche 28 Vide- Grenier – Veillée Bellisloise – Gymnase Prat Elès

Octobre

- Samedi 17** Bal au profit de la mucoviscidose - les Amis du Vélo – salle polyvalente
Vendredi 30 Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Novembre

- Dimanche 2** Marché de Noël – Halles - Mairie
Dimanche 2 Vide grenier et bébé puce – Salle polyvalente – Handball Club
Dimanche 2 Fête des graines – Eau et Rivières de Bretagne- Castel Mond

Décembre

Etat civil

Bonjour les bébés :

- Auguste CARIOU
- Yüna LE ROI
- Zoé FITAMENT
- Margot TREMEL



Ils nous ont quittés :

- Anne-Marie PIOLET née LE GORJU
- Augustine RIVOALAND née LASBLEY
- Danièle MUSCATELLI
- Marcel PASQUIOU
- Eveline HERVÉ née FOÉZON
- Anna LE GUILLOU née LE BAIL
- Louis LE PIOLET
- Marcel RIOU
- Claude SIMON
- Germaine JÉZÉQUEL née LE GORJU
- Roger LE MAGOAROU
- Pierre LE BOZEC

Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : roudenngrafik 02 96 11 97 00

Crédit photo : Commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : Juillet 2018

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h00 (sauf en juillet et août)